

Ecole élémentaire publique des 4 Amarres - PAIMBOEUF
2e Conseil d'école du jeudi 27 mars 2025 à 17h30

1 **Approbation du 1^{er} compte-rendu**

Abstention : 0
 Pour : 10
 Contre : 0

2 **Mesure de carte scolaire Rentrée de septembre 2025**

Au vu des effectifs transmis en décembre 2024, le comité social d'administration spécial départemental a décidé de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire pour septembre 2025.

En cas de mesure de carte scolaire et s'il n'y a pas de poste vacant dans l'école à la rentrée suivante, il est d'abord demandé si un enseignant de l'école est volontaire. A défaut de volontaire, c'est l'enseignant le dernier nommé dans l'école qui doit participer au mouvement. Dans le cas de votre école, un poste est vacant à la rentrée scolaire et c'est ce poste qui sera fermé.

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II				Total	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Nombre de classes										6
Effectifs constatés (au 26/11/2024)	0	0	0	0	26	18	25	18	31	118
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	26	18	25	18	87
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	18	26	18	25	18	105
Entrées (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	0	0	0	0	18	26	18	25	18	105

Une première répartition a été imaginée. Elle est purement indicative pour l'instant :
 CP-CE1 A 22 élèves
 CP-CE1 B 22 élèves
 CE2 18 élèves

	<p>CM1-CM2 A 21 élèves CM1-CM2 B 22 élèves</p> <p>Mme FAVREAU intervient pour informer le conseil d'école qu'elle a demandé une mise en disponibilité d'un an renouvelable à partir de la rentrée de septembre 2025. Cette mesure lui a été accordée. Elle ne sera donc pas présente à l'école l'an prochain. Un(e) nouvel(le) enseignant(e) devra être nommé(e) sur le poste lors du mouvement.</p> <p>Mme FAVREAU explique que sa demande de temps partiel (75%) pour cette année scolaire lui ayant été refusée, elle s'est épuisée entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle et familiale.</p> <p>L'année prochaine, elle ne se sent plus capable d'exercer son métier dans de bonnes conditions et a donc pris cette décision.</p>	
<p>3 Evaluation CP mi - janvier 2025</p>	<p>Les évaluations de début d'année ont permis aux enseignants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de disposer de repères pour accompagner les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux.</p> <p>En milieu d'année, leurs compétences des élèves de CP sont de nouveau évaluées en français et en mathématiques. Ce point d'étape doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.</p> <p>Ces évaluations nationales Point d'étape CP se sont tenues dans chaque école du 13 au 24 janvier 2025.</p> <p>Lors de la passation, les enseignantes tiennent un discours apaisant sur les possibilités d'erreurs.</p> <p>Comme lors de la première évaluation de septembre, les résultats ont été présentés aux parents lors de la remise en main propre des LSU fin janvier, début février. Les parents apprécient de pouvoir situer les acquisitions de leur enfant grâce à la « toile d'araignée ».</p>	

		<p>Ces évaluations objectivent les résultats des élèves mais sont sans surprise pour les enseignants.</p>	
4	<p>Livret scolaire 1^{er} semestre 2024/2025</p>	<p>Conformément à ce qui a été prévu dans le cadre de notre projet d'école, les livrets scolaires du premier semestre ont été remis en mains propres aux parents lors de rendez-vous individuels. Les rendez-vous se sont étalés sur plusieurs semaines. Cela permet de rencontrer toutes les familles et de faire le point sur la scolarité et les apprentissages de tous les élèves.</p> <p>Pour tous les élèves de l'école, il s'agit du second rendez-vous individualisé de l'année, le premier étant dédié à la remise des résultats aux évaluations nationales en octobre/novembre.</p> <p>Ces actions sont inscrites dans notre projet d'école 2023/2026 et contribuent à favoriser l'alliance éducative entre l'école et les familles.</p>	<p>Toutes les familles sont reçues car les enseignants adaptent les RDV aux horaires professionnels des parents.</p> <p>C'est un moment apprécié des parents.</p>
5	<p>Point sur le programme PHARE</p>	<p>L'école est pleinement engagée dans le programme PHARE.</p> <p>Elle a obtenu la labellisation niveau 1.</p> <p>Une affiche a été placée sur le panneau d'affichage.</p> <p>Les enseignants de cycle 2 ainsi que des animatrices de la pause méridienne ont bénéficié de la formation au programme PHARE en décembre 2024.</p> <p>Ils viennent maintenant compléter l'équipe PHARE de l'école.</p> <p>Une note de cadrage départemental a été diffusée dans les écoles.</p> <p>Chaque enseignant a été sensibilisé à cette note de cadrage qui précise les nouvelles étapes de mise en place des protocoles de suivi de situations de harcèlement.</p> <p>Un nouveau document a aussi été présenté.</p> <p>Il s'agit d'un document de suivi d'une situation de harcèlement, il est confidentiel une fois complété pour une situation.</p> <p>Ces documents sont présentés et commentés aux membres du conseil d'école.</p> <p>Ces documents doivent être conservés au moins pendant la période de scolarisation de l'élève à l'école (voire plus ?)</p>	<p>La formation des animatrices de la pause méridienne est importante. Elle permet d'appliquer le même protocole de suivi des situations et des garder une cohérence éducative entre tous les acteurs.</p>

6	<p>Restauration scolaire</p>	<p>Il n'y a pas de remarques particulières à ce sujet.</p> <p>Mme CHAFFAR (mairie de Paimboeuf) indique que l'interface Internet du portail famille va changer en septembre 2025. Les familles vont être progressivement informées de ce changement de mode d'inscription au restaurant scolaire avant la fin de l'année scolaire.</p>	
7	<p>Activité judo</p>	<p>Les élèves des 4 classes de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B, ont bénéficié de 11 séances de d'initiation au judo, encadrée par leur enseignant et un professeur de judo du club de judo de Paimboeuf.</p> <p>Gratuité pour les familles.</p> <p>Cette action rentre dans le cadre de l'EPS à l'école, offre aux enfants l'opportunité de pratiquer une activité physique régulière et les incite à la pratique sportive afin de lutter contre les augmentations conjuguées, graves et massives, de la sédentarité et de l'inactivité physique. Elle permet aussi de mettre en pratique les acquisitions de l'Enseignement Moral et civique : respect des autres, respect de soi, politesse, contrôle de soi, modestie, persévérance,...</p> <p>Le mardi 1^{er} avril, lors de la dernière séance, chaque élève recevra un diplôme de grade de ceinture, attestant de leur parcours et de leurs progrès.</p> <p>Grâce au partenariat engagé entre l'école et le club matérialisé par le projet pédagogique qui a été écrit et validé, le club a pu bénéficier d'une subvention de la Fédération Nationale de Judo.</p> <p>Cette subvention permet au club de proposer aux élèves qui le souhaitent de poursuivre leur année de judo gratuitement au sein du club (l'inscription est prise en charge par le club) et de se voir attribuer un kimono gratuitement. A ce jour, 23 élèves et leur famille ont décidé de poursuivre le judo dans le club qui leur offre l'adhésion.</p> <p>A la date du lundi 24 mars, 21 élèves ont décidé de poursuivre le judo en club.</p>	<p>Solliciter le club de tennis de table pour mener une initiation auprès de quelques classes de l'école pour l'année scolaire 2025/2026.</p> <p>L'adhésion à l'USEP est proposée par un représentant de parents d'élèves.</p>
8	<p>Sorties scolaire 2024/2025</p>	<p>-Classes de CP-CE1 A et CP-CE1 B et CE1 la classe de CE1-CE2</p> <p>la travail sur le Parcours éco-citoyen (5 crédits sur les 6 disponibles) proposé par la CCSE</p> <p>Avec l'association Echos nature: le vendredi 21 mars à la forêt de la Pierre attelée. Il y aura une animation la laisse de mer pour chaque classe.</p> <p>Gratuité pour les familles (transport en car = CCSE, animation = CCSE)</p>	<p>Le prix du transport est important à chaque fois.</p> <p>Le crédit de 1500€ alloué par la mairie s'avère vite dépensé.</p>

		<p>-3 classes de CE2-CM1, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B, sont allées au cinéma le mardi 4 mars pour voir le film : Léo la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci. Gratuité pour les familles (transport en car = Mairie, places = Amicale laïque)</p> <p>-3 classes de CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2 sont allées au cinéma le mardi 25 mars pour voir le film : Sirocco et le royaume des courants d'air. Gratuité pour les familles (transport en car = Mairie, places = Amicale laïque)</p> <p>Toutes les classes ont participé à la fête du court métrage en allant à la bibliothèque de Paimboeuf chacune leur tour avec un programme pour le cycle 2 sur le thème : Mon monde imaginaire et pour le cycle 3 sur le thème : Avec ou sans mots.</p> <p>Les élèves et les familles ont été prévenus des différentes animations prévues en dehors du temps scolaire : collège (cycle3), bibliothèque, autres lieux de Paimboeuf, ... Cette action a été inscrite dans le PAEC (parcours éducatif et culturel) via la plate-forme ADAGE. Gratuité pour les familles.</p>	<p>Pourrait-on envisager une augmentation de cette ligne de crédit pour l'année prochaine ?</p> <p>La Mairie peut-elle commander une car qui serait payé par l'Amicale Laïque ?</p>
9	<p>Retour sur le questionnaire des représentants de parents</p>	<p>Un questionnaire en ligne a été diffusé. La participation est anonyme. Il y a eu peu de retours : 9 .</p> <p>Beaucoup de réponses indiquent qu'il n'y a rien à signaler.</p> <p>Les parents qui ont répondu sont satisfaits du partenariat avec le club du judo. Un parent souhaiterait l'installation d'un aquarium dans la classe. Un parent est satisfait des repas.</p> <p>Un parent pense que les repas ne sont pas tous bons mais que c'est mieux qu'avant.</p>	
1 0	<p>Questions diverses</p>	<p>Les interventions musicales</p> <p>-3 classes (CE2-CM1, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B) ont commencé les cours de batucada à l'école intercommunale de musique à Paimboeuf sous la conduite de Guillaume OZANNE, Dumiste. Le financement des interventions est assuré à 90% par la mairie et à 10% par l'Amicale Laïque.</p>	

Une restitution aux parents est prévue le jeudi 15 mai à 18h30 au Hangar à Paimboeuf, en compagnie du Diwan de Biskra, groupe de percussions algérien, jouant de la musique GNAWA. Une répétition est prévue l'après-midi entre les batucadas de l'école et le Diwan.

Une 2^e restitution aura lieu le samedi 21 juin 2025, à 16h00, lors de la fête de l'école et de la fête de la musique. Les batucadas de l'école joueront avant la batucada adulte de l'école de musique.

-3 classes (CP-CEA, CP-CE1 B et CE1-CE2) ont commencé les cours de chants à l'école sous la conduite de Marine ANDRIEUX, Dumiste. Le financement des interventions est assuré à 90% par la mairie et à 10% par l'Amicale Laïque.

La restitution aux familles est prévue le mai 13 mai ou le 20 mai 2025, à la salle de la Corderie de 16h30 à 17h30.

Une 2^e restitution aura lieu le samedi 21 juin 2025, à 14h ou 14h30, lors de la fête de l'école et de la fête de la musique, sans la présence de Mme ANDRIEUX.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 17h30.

Secrétaire de séance : Mme Véronique GEORGES

Fin du Conseil à 19h30


Signatures Secrétaire de séance

Mme Véronique GEORGES



Président

M. Thierry BRUTUS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
11 rue Pierre Chevry
44660 PAIMBOEUF
t. 02 40 27 50 92
e. 0440748v@laposte.fr